



Dites 142 !

Les 142 communes qui ont décidé d'approuver la Charte du PNR et d'adhérer à son Syndicat mixte de gestion sont les suivantes :

- AIGUES-JUNTES • ALEU • ALLIAT • ALLIERES • ALOS
- ALZEN • ANTRAS • ARGEIN • ARIGNAC • ARRIEN
- EN BETHMALE • ARROUT • AUCAZEIN • AUDRESSEIN
- AUGIREIN • AULUS LES BAINS • AUZAT • BAGERT
- BALACET • BALAGUERES • BARJAC • BAULOU
- BEDEILHAC ET AYNAT • BEDEILLE • BENAC • BETCHAT
- BETHMALE • BIERT • BONAC IRAZEIN • BORDES
- SUR LEZ • BOUSSENAC • BRASSAC • BURRET • BUZAN
- CADARCET • CAMARADE • CAMPAGNE SUR ARIZE
- CAPOULET ET JUNAC • CASTELNAU DURBAN
- CASTILLON EN COUSERANS • CAUMONT • CAZAUX
- CAZAVET • CERIZOLS • CESCOU • CLERMONT
- CONTRAZY • COS • COUFLENS • DURBAN SUR
- ARIZE • ENCOURTIECH • ENGOMER • ERCE • ERP
- ESPLAS DE SEROU • EYCHEIL • FABAS • FERRIERES-
- SUR-ARIEGE • GABRE • GAJAN • GALEY • GANAC
- GENAT • GESTIES • GOULIER • GOURBIT • ILLIER
- ET LARAMADE • LA BASTIDE DE SEROU • LA BASTIDE
- DU SALAT • LACAVE • LACOURT • LAPEGE • LARBONT
- LASSERRE • LE BOSQ • LE MAS D'AZIL • LE PORT
- LERCOUL • LES BORDES SUR ARIZE • LESCURE
- LORP-SENTARAILLE • LOUBENS
- LOUBIERES • MASSAT • MAUVEZIN
- DE PRAT • MAUVEZIN DE SAINTE
- CROIX • MERCENAC • MERIGON

- MIGLOS • MONTARDIT • MONTEGUT EN COUSERANS
- MONTEGUT PLANTAUREL • MONTELS •
- MONTESQUIEU AVANTES • MONTFA • MONTGAUCH
- MONTJOIE EN COUSERANS • MONTOULIEU •
- MONTSERON • MOULIS • NESCUS • NIAUX • ORGIBET
- ORUS • OUST • PAILHES • PRAT BONREPAUX
- PRAYOLS • QUIE • RABAT LES TROIS SEIGNEURS
- RIMONT • RIVERENERT • SABARAT • SAINT-GIRONS
- SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS • SAINT LARY
- SAINT LIZIER • SAINT MARTIN DE CARALP • SAINT
- PIERRE DE RIVIERE • SAINTE CROIX VOLVESTRE
- SALSEIN • SAURAT • SEIX • SEM • SENTEIN
- SENTENAC DE SEROU • SENTENAC D'OUST
- SERRES SUR ARGET • SIGUER • SOR • SOUEIX
- ROGALLE • SOULAN • SUC ET SENTENAC • SURBA
- SUZAN • TAURIGNAN CASTET • TAURIGNAN VIEUX
- TOURTOUSE • UCHENTEIN • USTOU • VERNAJOUL
- VICDESSOS • VILLENEUVE •

Pour nous contacter :
Projet de Parc naturel régional - 09240 LA BASTIDE de SEROU

Tél. 05 61 02 71 69 - Fax : 05 61 02 80 23
info@projetpnrapc.com
www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

Direction de la publication : André Rouch.
Crédit photos : Daniel Keff, Syndicat mixte du PNRPA, Jean-Pierre Siréjol, Julien Vergne, Héliène Dagues.



Les communes
du syndicat mixte



Réalisation/conception : LARREY-COMMUNICATION - Imprimé sur papier recyclé.



La Lettre

aux Partenaires

MARS 2009 - N°8

Édito

Depuis la dernière livrée de la « Lettre aux partenaires », en octobre, le projet de Parc naturel régional a accompli un important et décisif chemin. Fin novembre était clos le délai donné aux collectivités locales pour approuver la Charte du PNR. Le Département de l'Ariège, l'ensemble des communautés de communes et 142 des 145 communes concernées ont décidé d'approuver la Charte et d'adhérer au futur Syndicat mixte de gestion, arguant ainsi nettement de la volonté locale pour que le PNR voie le jour. Nous n'en doutions pas, mais sommes pour autant ravis de constater que la démocratie locale, dans chacun des conseils municipaux, a parlé et a dit à la quasi-unanimité « Oui au Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises ». Dans la foulée, mi-décembre, le Conseil régional Midi-Pyrénées délibérait positivement à son tour avant de transmettre le projet à l'Etat.

Depuis le début de l'année, le projet est ainsi soumis à l'examen des instances parisiennes. Nous nous sommes rendus à Paris le 20 janvier, en délégation sous l'égide de la Région, pour y présenter le dossier devant le Conseil National de Protection de la Nature. Cette étape n'est pas une formalité. Elle est décisive, exigeante et des projets de PNR se sont vus repoussés et ont dû être sérieusement revus. Notre projet de Parc naturel régional y a reçu un accueil extrêmement favorable et nous avons été heureux d'entendre les félicitations qui nous ont été adressées pour l'intérêt et la qualité du travail effectué. Nous sommes donc revenus porteurs d'une excellente nouvelle. Le lendemain 21 janvier, le Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux se prononçait à son tour, dans les mêmes termes positifs. Aujourd'hui le dossier est à l'examen des divers ministères concernés, qui doivent également faire part de



Matin d'hiver dans les Pyrénées ariégeoises

leur point de vue. C'est la dernière étape avant la signature du décret de création du Parc naturel régional. Il est attendu dans les toutes prochaines semaines et fera des Pyrénées ariégeoises le 46ème PNR. Il est encore un peu tôt pour se congratuler. Il n'est pas trop tôt pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés autour du PNR et pour le PNR. Ils ont été acteurs ou moteurs de cette véritable aventure humaine qu'est la création du PNR, ils ont permis et voulu la réussite qui se dessine très près à l'horizon... Nous mesurons très précisément ce que le Parc naturel régional leur doit et ce que, en tant que chefs de file du projet, nous leurs devons.

André ROUCH et Marc CARBALLIDO
Président et Vice-Président délégué du Syndicat mixte de préfiguration du PNR



La délégation de la Région et du Syndicat mixte du PNR à Paris

Sommaire : ■ Le Parc a son logo ■ Le projet de PNR en actions ■ Dites 142 !

LE PARC A SON LOGO !



Parc naturel régional
Pyrénées Ariégeoises

autant de propositions graphiques. Le Comité syndical du Syndicat mixte a porté son choix sur cette représentation, conforme à la charte graphique nationale des Parcs naturels régionaux. Elle sera utilisée une fois le PNR en place : un logo vivant valorisant une activité économique phare, concourant à la biodiversité de nos montagnes et au rôle social extrêmement fort. Plus qu'un logo, un symbole pour nos Pyrénées ariégeoises.

UN LOGO PROTÉGÉ, SOUS FORME DE MARQUE COLLECTIVE

Une fois le PNR créé, il pourra utiliser son logo. Il est caractéristique de son territoire et de son identité, et met en scène un berger et une brebis avec le Mont Valier en toile de fond. Sa création est le fruit d'un processus collectif de plus d'un an, ayant permis de le faire émerger et de le sélectionner parmi une vingtaine de propositions de sujets et au moins

Le logo est déposé sous forme de marque collective auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle. Propriété de l'Etat, il est protégé et son usage est strictement encadré. C'est le Syndicat mixte du PNR qui en est le gestionnaire, et nul ne peut l'utiliser sans son accord préalable.



Le projet de PNR en actions

Charte article 4

PYRÉNÉES PARTAGÉES 2009

Plus d'une trentaine de sorties-découvertes et d'animations gratuites et ouvertes à tous figurera dans le prochain programme « Pyrénées partagées ». Avec plus de 760 participants de tous âges et de toutes origines, l'édition 2008 a rencontré son public à Montégut-Plantaurel, Le Port, St Martin-de-Caralp, Sentein, Auzat... et se solde par un vrai succès. En 2009 le programme sera complété et renouvelé avec des rendez-vous consacrés aux produits locaux, à l'énergie, à l'éco-construction... Une brochure lui sera consacrée, diffusée dans tous les lieux publics et téléchargeable sur le site internet du projet de PNR.



Granges en hiver

Charte article 8

UN MARCHÉ A PRAYOLS



Prayols

Nouveauté : la municipalité de Prayols projette d'organiser un marché hebdomadaire le dimanche matin, à partir du 17 mai, place de la mairie. Le projet de PNR, les trois chambres consulaires et le syndicat des commerçants non sédentaires l'y aident.

Vous êtes consommateurs, producteurs, artisans ou commerçants non sédentaires intéressés ? N'hésitez pas à contacter la mairie de Prayols 05.61.65.30.98 et sur www.prayols.fr

PRODUCTEURS LOCAUX EN CASTILLONNAIS RECRUTENT CONSOMMATEURS

Fromages, miel, yaourts, viandes bovine, ovine ou caprine... des producteurs du Castillonnais se sont regroupés dans l'Association pour la Promotion des Produits Paysans du Castillonnais en Couserans (A3P2C) pour proposer une gamme de produits locaux aux consommateurs soucieux de proximité, traçabilité, convivialité... Les produits seront commercialisés sous forme d'abonnement à des paniers.

Du Castillonnais, du St Gironnais ou d'ailleurs, si vous êtes intéressé(es), rendez-vous aux réunions d'information programmées au cours du printemps dans des communes du Castillonnais (calendrier bientôt disponible sur le site www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com ou au 05 61 02 71 69). Le groupe de producteurs bénéficie de l'appui de la Chambre d'agriculture et du projet PNR.

PROPRIETAIRES FORESTIERS EN BARGUILLERE, VALLEE DE L'ARIEGE, SERONAI ? C'EST LE MOMENT !

Le Centre Régional de la Propriété Forestière est l'organisme de conseil à la gestion forestière en forêt privée (NB : rappelons que celle-ci représente 63 % de la forêt du PNR et que les espaces boisés représentent un peu plus de la moitié de la surface du PNR !). Avec le concours de l'Etat, de l'Europe, de la Région Midi-Pyrénées, du

projet PNR... il met en place deux opérations ciblées sur la vallée de la Barguillère et le Séronais pour aider à la gestion et à la valorisation de la forêt ainsi qu'à la récolte des bois. Si vous êtes propriétaire de plusieurs hectares ou de quelques ares, même si vous ne savez pas exactement où se trouvent vos parcelles, ces opérations vous concernent (NB : conseils gratuits). Profitez-en sans tarder, durée limitée... Une autre action est en émergence dans le Bas-Couserans. Tél. 05 61 64 69 84 (Elodie Roulier, PNR) ou 05 61 04 70 94 (Guilhem Sors, CRPF pour le Séronais) et 05 61 01 32 85 (François-Xavier Pierson, CRPF pour la Barguillère, Ferrières, Prayols et Montoulieu).

ENERGIE : VOS VOISINS VOUS OUVERTENT LEURS PORTES

Ce n'est pas parce que le prix du pétrole a plongé qu'il faut relâcher l'effort... Le projet PNR, en partenariat avec l'Espace Info Energie de l'Ariège, renouvelera en 2009 l'opération « Portes ouvertes Energies » chez des particuliers qui ont installé des appareils de chauffage ou de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables, ou réalisé des travaux de maîtrise énergétique. Les visites ont lieu en compagnie des installateurs et sont sources d'informations et de conseils très concrets, très adaptés. Le nombre de participants à chaque visite étant limité, l'inscription préalable est requise. Programmation : les samedi 25 avril, 16 mai, 20 juin, 4 juillet, 26 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 12 décembre 2009. Détails du programme au 05.61.02.71.69 ou sur internet.



« Portes ouvertes » à Bousnac et à Rimont



COMPETITIVITE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT

De plus en plus, la gestion de l'environnement devient une condition de la compétitivité des entreprises. C'est aussi un des axes majeurs de la Charte du PNR. Dans ce domaine comme dans d'autres, le Parc naturel régional propose diagnostics, aide à l'expérimentation et appui aux porteurs de projets. Exemples :

Toutes entreprises...

Une mission du volet « Entreprises » du Plan Climat Energie Territorial du PNR a été confiée au Comité Interconsulaire de l'Ariège, regroupant les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, de métiers et de l'artisanat. Cofinancée par le Syndicat mixte, cette mission s'appuie sur des enquêtes auprès d'un panel d'une centaine d'entreprises ciblées, de tous corps d'activités, représentatif des Pyrénées ariégeoises. Il s'agit de créer une base de données sur l'énergie utilisée dans les entreprises (source, volume, objet) et sur les économies possibles. Elle permettra de repérer et valoriser des initiatives exemplaires, de proposer des actions d'information collectives ou de formation, de préparer et cibler l'action des organismes d'accompagnement des entreprises (syndicats professionnels, Chambres consulaires, etc.).

Agriculteurs...

Une journée de diagnostics tracteurs par banc d'essais a été organisée le 16 décembre à La Bastide de Sérou. Le diagnostic tracteur permet aux agriculteurs de réaliser un bilan de santé du moteur et de recueillir des renseignements afin d'adopter une conduite économique en gazole et en gaz à effet de serre. Huit tracteurs ont été diagnostiqués. Le banc d'essai a été mis à disposition par la fédération des CUMA de l'Ariège. A titre pilote,

le Syndicat mixte du PNR a cofinancé cette opération. Une convention récemment conclue avec la Chambre d'agriculture permettra d'aider à la réalisation d'une vingtaine de diagnostics « PLANETE » dans autant d'exploitations volontaires. Ces actions visent à réduire les dépenses énergétiques des exploitations agricoles. A titre pilote, le Syndicat mixte cofinance également cette opération.

Hébergeurs touristiques...

Sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte du PNR, 26 diagnostics environnementaux (gestion des énergies, de l'eau et des déchets) et 10 diagnostics naturalistes (faune, flore, espaces naturels) ont été réalisés par des cabinets spécialisés. 31 diagnostics architecturaux, paysagers et jardin ont été réalisés par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Ariège. Ces diagnostics ont été réalisés chez des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes labellisés « Gîtes de France » volontaires. Ils ont conduit à des préconisations d'amélioration qui ont été remises à chacun des propriétaires. Une formation sur l'amélioration des performances environnementales des logements a réuni les propriétaires candidats durant 1 journée et demi à Unjat en 2008, et doit se poursuivre en 2009.



Granges en hiver

Charte article 11

URBANISME, PATRIMOINE BÂTI : LE PROJET DE PNR ACTEUR

Le Syndicat mixte propose aux communes un service de conseil gratuit pour les épauler dans les sujets touchant à l'urbanisme et à la gestion de l'espace. Il vient pour cela de s'associer les services d'Audrey Duraud, recrutée en tant que chargée de mission urbanisme, architecture et patrimoine (a.duraud@projetpnrapc.com). A ce titre, elle a notamment en charge le fonds d'aide à la restauration du petit patrimoine bâti propre au PNR.



Sainte-Croix-Volvestre

LES YEUX DE LA NUIT

L'an passé le projet de PNR a édité une brochure gratuite « Des rapaces aux pays des bergers », portant sur le Gypaète barbu, l'Aigle royal, le Percnoptère d'Egypte... et leurs relations avec l'économie pastorale. Pédagogique et résolument interactive, très appréciée des enfants... et des moins jeunes, elle a été présentée en juin aux transhumances de Sentein et largement diffusée. Financée par le projet PNR, elle a été co-réalisée avec la LPO pour le réseau « Pyrénées vivantes » et l'ANA-CPIE de l'Ariège.

Dans la même lignée, découvrez cette année « Les Yeux de la nuit », consacrée aux chouettes, hiboux et autres rapaces nocturnes des Pyrénées ariégeoises. Le 14 avril, la « Nuit de la Chouette » à Montégut-Plantaurel leur sera également consacrée. Envie d'en savoir plus ? Tél. 05.61.02.71.69 ou sur internet.

Charte article 7

